

Keleier

an "Ti-Kear"



53^{ème} année

PLOURIN

N° 12

Mardi

24 Mars 2026

/ APPLICATION « INTRAMUROS » /

La Commune de PLOURIN débarque sur l'application IntraMuros !!! Une application dédiée à la communication entre la collectivité et les habitants. Vous pouvez y retrouver les actualités locales, les événements à venir, des alertes en temps réel ainsi que divers services pratiques (commerce, santé, etc...). Vous pouvez aussi signaler un problème à la mairie (voirie, éclairage public...). Vous avez besoin d'aide pour son installation et son utilisation ? Venez au cyberspace. Christophe et Sébastien se feront un plaisir de vous accompagner.

/ CYBERESPACE / 02 98 04 37 44 - cyber@plourin.fr.

Ouvert du Lundi après-midi au Samedi matin : Matin de 9h à 12h – Après-midi de 13h30 à 18h, sauf le lundi, ouvert jusqu'à 20H.
Tous les Lundis, Travaux Pratiques de 17H00 à 20H00 (vous pouvez arriver à 19H15).

/ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Horaires d'ouvertures : le Lundi de 16h30 à 18h30 - le Mercredi de 10h à 12h – le Samedi de 10h à 12h.

Catalogue accessible sur l'adresse : <https://bibliotheque-plourin.fr> ou sur le site de la commune rubrique "Services - bibliothèque".

/ ECOLE DE PLOURIN /

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école de Plourin pour la rentrée 2026/2027 peuvent dès à présent prendre rendez-vous avec la directrice par téléphone au **02 98 04 38 18** ou par mail : ecole.plourin@gmail.com.

/ AIDE AUX DEVOIRS /

Reprise de l'aide aux devoirs tous les mardis à 18H00 à la salle Enezenn avec Marie Christine Michelet et Aninte Ambroise.
Cette aide s'adresse aux collégiens et lycéens, elle est gratuite. Renseignements : 06 19 68 01 62.

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Tous les Jeudis, Marche - Départ 14h, Parking de la Gare. **Dimanche 29 Mars** : Cyclo – VTT & Marcheurs, départ 9h00 du local.

/ ASSOCIATION JEUNES DU FOUR /

Infos & Inscriptions : jeunesdufour@gmail.com - inscriptions.jdf@gmail.com – Lysiane, 06 15 88 85 57 – Samuel, 07 45 22 29 63.

Les Jeunes du Four et l'association **Articoche** proposent aux jeunes du territoire (de 9 à 25 ans) 1 stage cultures avec des professionnelles de qualité : 1 de 3 jours pendant les vacances d'avril (avec Belen) : Stage de mise en scène les 22,23 et 24 Avril (5 H par jour).
Participation : 18 €. Restitution le 24 Avril à 18H – Pour plus d'informations, contactez-nous par mail : inscriptions.jdf@gmail.com

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h – Samedi, de 9H à 11H30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.plourin.fr Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

PAROISSE : **Samedi 28 Mars** : Messes à 18H à Portsall et Saint-Renan

Dimanche 29 Mars – Rameaux : Messes à 9H30 à Plouguin et Plouarzel – 11H00 à Saint-Renan, Porspoder et Plougonvelin.

PÂQUES 2026 : - **Jeudi Saint 02 Avril** à 19H : messe de la Cène à Saint-Renan. - **Vendredi Saint 03 Avril** : A 7H30, messe des ténèbres à Saint-Renan - A 15H, chemins de croix à Tréouergat, Portsall, Lanildut et Plougonvelin – A 18h, office de la Croix à Ploudalmézeau, Trébabu et Landunvez - A 19H, office de la Croix à Saint-Renan. - **Samedi Saint 04 Avril** : A 7H30 : office des ténèbres à Saint-Renan – A 20H30, Vigile pascale à Saint-Renan. - **Dimanche de Pâques 05 Avril** : A 9H30 : messes à Ploudalmézeau et à Plouarzel – A 11H, messes à Saint-Renan, Porspoder le Conquet et Molène – A 11H30, messe à Ouessant.

Spectacle : la Passion Celtique "Ar Basion vras", à l'église de Ploudalmézeau les **Samedi 28 Mars** à 20H30 et le **Dimanche 29 Mars** à 15H. Un spectacle théâtral et musical qui raconte la Passion et la mort du Christ. **Tarifs** : Plein : 15 € - Réduit (étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi, personne en situation de handicap) : 10 € - Enfants (6-15 ans) : 7 € - Moins de 6 ans : gratuit. *Billets sur HELLOASSO*

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné. ☎ 06 45 74 92 24.

DISTRI CLUB MÉDICAL - PLOURIN : ZA de Keryar - plourin@districlubmedical.com - ☎ 02 98 45 28 40 – Pour particuliers et professionnels : Importante gamme de produits disponibles.

RECYCLERIE IROISETRIBUT - PLOURIN : Ouverture de la boutique le mercredi et samedi 10h-12h et 14h-18h, ainsi que le vendredi après-midi 14h-18h. Possibilité de déposer des objets les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h-12h et 14h-17h. Contact : iroisetribut@gmail.com
Fermeture dimanche et lundi.

AZELLIZ BASKET : **Samedi 28 Mars** U13 M Contre PLABENNEC, RDV, 12h30 à Plourin salle omnisports
U13 F1, Contre BREST ESL, RDV 14h15 à Plourin salle omnisports

PERMANENCE CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX : Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à la mairie de LANILDUT, le **Vendredi 10 Avril**, de 10H30 à 12H.

FNATH (Fédération des accidentés de la vie) : L'assemblée générale de la section locale de la fédération nationale accidentés de la vie (FNATH) s'est tenue le samedi 21 février 2026. Le président Gilbert Gourmelon a présenté le rapport moral et le bilan des activités 2025. "Nos missions principales sont destinées à informer et orienter les salariés sur leurs droits (accident de travail, maladies professionnelles, handicap, invalidité, retraite, etc.) l'accompagnement social et juridique, et la sensibilisation et la prévention autour d'ateliers, réunions publiques, interventions locales, etc. Lors de l'assemblée, il a été décidé de fusionner les sections de Brest Métropole, du Pays des Abers et du Pays d'Iroise. Cette nouvelle section a été baptisée sous le nom de **FNATH Brest - Abers - Iroise**. Les permanences juridiques ont lieu - 1 à 2 fois par semaine sur Brest - Le 8 avril de 10H à 12H à l'espace racine à SAINT-RENAN. Les permanences administratives sur rendez-vous, soit dans un lieu public ou à domicile. Tel 06 49 84 90 73 - Mail : fnath29brestabersiroise@gmail.com

A. D. M. R. du PAYS D'IROISE : **Activités gratuites pour les + de 60 ans et les proches aidants à la Maison ADMR Ty Cocon à Plouarzel.** N'hésitez pas à venir essayer ! Nous proposons des ateliers très divers : sophrologie, entretien de sa mémoire, danse avec Articoche, équilibre et prévention des chutes, cuisine et repas partagé, plaisir sécurité et sérénité au volant, yoga du rire, relaxation en musique, mieux gérer son sommeil, gestes de premiers secours, socio-esthétique, naturopathie, jeux, ateliers intergénérationnels, ... C'est ouvert à tous les + de 60 ans et les aidants (même s'ils ne sont pas clients ADMR). Renseignements au 06 76 99 63 27 ou mail : ljrigent@admr29pi.org. Programme complet sur www.admr-paysdiroise.fr

A. D. M. R. du PAYS D'IROISE – ASSOCIATION DES BENEVOLES : Vous propose une **conférence**, le **Mardi 31 Mars, à 14H**, à la salle Cybéri@ à PLOURIN, animée par Francis JAOUEN, Docteur en sciences du langage, sur le thème « Quand douleur et maladie s'invitent ». Il exposera les différentes étapes qu'un individu peut traverser à l'annonce d'une maladie, au ressenti de la douleur, aux nombreuses émotions générées. Il nous invite à partager, en images, l'expérience que vit une personne malade, son entourage, sa famille. Conférence gratuite et ouverte à tous publics.

STAGE DE THEATRE: Le Théâtre Itinérant en Pays d'Iroise (TIPI) - en tournée avec « Dernière Scène au Renard qui Tousse », propose un stage de théâtre ados (dès 12 ans) / adultes, **du 13 au 17 avril**, salle Herri Léon, Porspoder, animé par Marc Le Page, comédien-metteur en scène. Nous aborderons : respiration, espace, groupe, jeu... Lundi 13, mercredi 15, jeudi 16 : 14h/18h, mardi 14 : 9h/13h, vendredi 17 : 16h30/20h30. Participation 50 €. Renseignements, inscription au 06 89 20 50 83.

RECHERCHE BENEVOLES – MEDIEVALE DE KERANFLEC'H : L'association les Compagnons de Keranflec'h prépare la Médiévale les 25 et 26 juillet. Cette année nous avons besoin d'au moins 140 bénévoles pour assurer les différents postes. Venez nous rejoindre, même pour quelques heures via le sondage sur www.domainedekeranflec'h.fr ou contactez Emilie au 06.63.18.37.81. Merci à vous !

FRANCE SERVICES – PLOUARZEL : 02 98 36 27 31 – France.services@plouarzel.bzh **PERMANENCES** :
Assistante sociale du CDAS de St Renan : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv au CDAS 02 98 84 23 22.
Direction des Finances Publiques : 1 ou 2 lundis par mois, de 14H à 16H30 – Sur rendez-vous sur impots.gouv.fr ou à France Services
Familles Rurales :
Défense des consommateurs : 3^{ème} jeudi du mois, de 10H à 12H – Sans rendez-vous.
Point numérique : 2^{ème} jeudi du mois, de 9H30 à 12H – Sans rendez-vous

Conciliateur de Justice : 2^{ème} mardi du mois, de 14H à 16H30 – Sur rendez-vous à France Services.

CDAD – Point-Justice : Information juridique – Conseils juridiques gratuits (Droits de la Famille, du logement, de la consommation, Aides aux victimes) – 3^{ème} vendredi du mois, de 14H à 17H – Sur rendez-vous à France Services.

Gendarmerie Nationale : 1^{er} jeudi du mois, de 9H à 12H – Sans rendez-vous.

Centre Social des armées : 2^{ème} vendredi du mois, de 9H à 12H – Sur rendez-vous.

Assistante sociale du CDAS de St Renan : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv au CDAS 02 98 84 23 22.

Ecrivain Public : 2^è et 4^è mardi du mois - Sans rendez-vous, gratuit et ouvert à tous.

MGEN : un mardi par mois de 9h à 12h sans rdv (se renseigner à France Services) et de 13h30 à 16h30 sur rdv au 3676.

Ker'aidants : Permanence d'accueil des aidants – Des questions, besoin d'information, prenez contact avec nous – Sur RdV : 07 48 13 42 82.

Nouveau partenariat avec l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) : Ce partenariat vise à faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs destinés aux anciens combattants, militaires, aux veuves d'anciens combattants, pupille de la nation. Afin de présenter ses missions et les services proposés (droits & démarches, aides sociales, cartes & titres, soutien...), une information collective est proposée le **Vendredi 27 Mars, à 14h**, à la salle du Conseil municipal, Mairie de Plouarzel. Sur inscription auprès de France services.

AGIRC-ARRCO : « **RENCONTRES RETRAITES** », **du 21 au 27 Mars**. Edition spéciale destinée à la suspension de la réforme des retraites. 25.000 rendez-vous pour accompagner. Tout particulièrement les assurés nés entre 1964 et 1968, directement impactés. Les conseillers vous accompagnent, en présentiel ou à distance. **INSCRIPTIONS** : <https://www.agirc-arrco.fr/nous-connaitre/nos-actualites/rencontres-retraite-une-edition-dediee-a-la-suspension-de-la-reforme-des-retraites/> - Site www.agirc-arrco.fr.

OFFICE DE TOURISME IROISE BRETAGNE : Vous accueillez des membres de votre famille, des amis ? Bons plans, hébergements, agenda des activités, ... Faites le plein d'idées à l'Office de Tourisme Iroise Bretagne. Les conseillers en séjour au bureau d'information touristique vous conseillent sur tout l'Iroise. Billetterie coupe-file pour Océanopolis et La Récré des 3 Curés, ainsi que la billetterie Penn ar Bed. iroise-bretagne.bzh, - 02 98 38 38 38.

MULTI-ACCUEIL « LES PETITS DAUPHINS » - PORSPODER : Le multi-accueil « Les Petits Dauphins » est un établissement d'accueil du jeune enfant, de 2 mois ½ à 3 ans. 2 types d'accueil : - **régulier** : contrat établi entre la famille et le multi-accueil - **occasionnel** : l'enfant est accueilli en fonction des places disponibles. Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h. Renseignements : 06 37 69 07 11 / 02 98 89 51 51 – Site, <http://multiaccueil-lespetitsdauphins.fr> - Facebook – Mail, ass.lespetitsdauphins@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE « LES FARFADETS » - LANRIVOARÉ : « Vous avez besoin d'un mode de garde régulier ou de quelques heures par semaine ? La micro-crèche de Lanrivoaré accueille vos enfants les Lundis, Mardis et Jeudis entre 7h30 et 18h. Contact : 02 98 32 40 23 ou par mail halte-garderie@lanrivoare.fr ».

/ CANTINE SCOLAIRE /

Lundi 30 Mars	Mardi 31 Mars	Jeudi 02 Avril	Vendredi 03 Avril
Concombres vinaigrette BIO Jambon HVE persillade Coquillettes BIO Fruit frais	Betteraves HVE vinaigrette Boulettes de veau à la milanaise Petits pois carottes BIO Yaourt sucré de la ferme BIO	Mini pâté en croûte Filet de poulet à la crème d'asperge Pommes noisettes Moelleux vanille framboise	Taboulé BIO Pizza au fromage Fruit frais BIO

/ PETITES ANNONCES /

* **RAIL EMPLOI SERVICES** : Poussières, mauvaises herbes ? L'association RAIL EMPLOI Services vous propose ménage et jardinage à domicile exécutés avec sérieux et discrétion. Intervention selon vos besoins. Avec l'avance immédiate du crédit d'impôt, vous ne payez que 50 %. Appelez-nous au 02 98 48 01 68. RAIL EMPLOI SERVICES : Proximité, Qualité, Simplicité.

- * « **Multi-Service Plomberie Chauffage** » : Erwan PRONOST – Kerdusval à Plourin – ☎ 06 99 60 32 83.
- * « **NICO EST LÀ - Multiservice** » Bricolage, Jardinage, Nettoyage haute pression, Vigilance domicile, Livraison courses à domicile, Nettoyage vitres et sols, Aide au déménagement, sur Plourin et alentours. ☎ 06 13 39 10 44 – Nico.est.la.29@gmail.com – www.nico-est-la.fr
- * « **LA CAVE de GILLES** » : Les vins de table « IGP du Var » en rosé et rouge sont arrivés en bouteilles et aussi en bib de 3 et 5 litres. Excellent rapport qualité / prix, à découvrir absolument. Dégustation et vente sur rendez-vous au 06.85.10.86.85.
- * « **Ben G Auto** » : Entretien et réparation toutes marques, du Lundi au Vendredi – zone de Keryar à Plourin (après la déchetterie) – ☎ 02 98 07 53 79.

/ EMPLOI /

- * **JOB DATING** : L'ADMR du Pays d'Iroise, en partenariat avec la Maison de l'Emploi, propose une journée de recrutement pour les contrats d'été le **Jeudi 2 avril de 9h30 à 17h**, à la Maison de l'emploi Zone de Kerdrioual à LANRIVOARE. Venez rencontrer l'équipe ressources humaines et vous informer sur les opportunités d'emploi. Infos : ptanguy@admr29pi.org / maison.emploi@ccpi.bzh / www.admr-paysdiroise.fr.
- * L'ANEFA 29 (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) : L'ensemble de nos offres est consultable sur notre site www.lagriculture-recrute.org

/ MEMENTO /

- * **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.
- * **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68.
- * **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81. * **Déchetterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. * **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65.
- * **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69.
- * **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48.
- * **Equipe Iroise du Secours catholique** : Tel 06.75.01.93.13 – equipe.iroise@secours-catholique.org.
- * **Presse locale** : **Le Télégramme** : Valérie BELLOT – 06 11 12 14 22 – valerie.bellot.telegramme@proton.me
Ouest France : Jean Vantalon – 06 20 95 63 16 – jeanvantalon@gmail.com

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI - Services communautaires : 02 98 84 28 65

Maison de l'Emploi : Toutes les offres d'emploi sur <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute> et pays-iroise.bzh. Infos : maison.emploi@ccpi.bzh / 02 98 32 47 80. **31/03** : Présentation des **secteurs de l'industrie et de la métallurgie** avec l'UIMM, 14h **09/04** : **Atelier créateur – 2h pour tout comprendre**, sur la création ou reprise d'entreprise, animé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, à 9h30, sur inscription.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : Accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (Préinscription obligatoire). **Mission Locale (pour les – de 26 ans)** : Du Lundi au Vendredi sur RDV au 02 98 32 43 05.

Concertation préalable à l'élaboration du PLUi-H : Les habitants peuvent consulter l'état d'avancement des documents du PLUi-H et formuler des suggestions ou demandes sur le registre dématérialisé en ligne sur pays-iroise.bzh, par mail ou courrier postal, dans les 21 points concertation (communes du Pays d'Iroise et siège communautaire). En savoir plus : pays-iroise.bzh (rubrique Urbanisme et Habitat), un avis ou une question : concertation-plui@ccpi.bzh ou sur le [registre dématérialisé](http://registre.dematerialisee.fr).

Habitat – Des aides pour la rénovation énergétique : Le saviez-vous ? L'isolation des vos combles peut vous faire réaliser jusqu'à 30% sur votre facture d'énergie. Un projet ? Besoin de conseils ? Contacter un conseiller **Tinerjie** (service public de la rénovation énergétique) au 02 98 33 20 09. Permanences les 1^{er} et 4^e vendredi du mois au siège de Pays d'Iroise Communauté, Lanrivoaré.

Habitat – Permanence gratuite du CAUE : Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? **Profitez des conseils d'un architecte du CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) chaque 3e jeudi du mois à la Communauté de communes du Pays d'Iroise ! Gratuit, sur rendez-vous. **Prochaines permanences le 16/04**. Prise de rendez-vous au 02 98 84 28 65. Infos et dates 2026 sur caue-finistere.fr.

Les ressources végétales et moi – Participez à l'enquête : Depuis 20 ans Pays d'Iroise Communauté s'engage aux côtés des habitants pour les inciter à réduire et valoriser les déchets végétaux et alimentaires. Composteurs, ateliers de jardinage, broyage des végétaux... Autant de solutions pour agir concrètement en faveur de notre environnement. Donnez votre avis pour nous aider à construire les actions de demain en répondant à l'enquête « **Les ressources végétales et moi** » jusqu'au 31 mars. Lilian, étudiant en stage, ira à votre rencontre pour recueillir vos témoignages. Renseignements 06 31 19 61 94.

Déchets – Ateliers « Tous au compost » : Jusqu'au 11/04, participez aux animations autour du jardinage au naturel : ateliers broyage de déchets verts et paillage, « je commence mon potager et prépare la rotation des cultures »... Programme complet sur pays-iroise.bzh, infos et inscriptions à preventiondechets@ccpi.bzh ou 02 98 32 37 83.

Déchets – Propriétaire d'un bien en Pays d'Iroise – Comment signaler un changement ? Vous êtes propriétaire d'un bien en Pays d'Iroise ? Pensez à **signaler tout changement** : déménagement, vente, acquisition ou nouvelle construction à dechets@ccpi.bzh. Retrouvez toutes vos démarches sur pays-iroise.bzh.

Souscription des acteurs touristiques à l'Office de Tourisme Iroise Bretagne : Intégrez le réseau des acteurs du tourisme en Iroise. Pour les propriétaires d'un meublé ou de chambres d'hôtes nous vous invitons à contacter le service hébergements au 02 98 89 55 04 / hebergement@iroise-bretagne.bzh. Pour les restaurateurs, prestataires d'activités, commerçants, artistes, artisans... nous vous invitons à contacter Solen au 02 98 89 69 46 / solen@iroise-bretagne.bzh. Plus d'info sur : <https://www.iroise-bretagne.bzh/espace-pro/>

Ecole de musique d'Iroise : musique.pays-iroise.bzh - 02 98 32 97 85 - musique@ccpi.bzh - nathalie.leflem@ccpi.bzh / 02 98 84 97 60.

Concerts : 28/03 : La Renanaise musicale, St Renan, Espace culturel, 14h - **29/03 : Imaginaires celtiques**, Lanildut, salle Queffelec, 17h. **01/04 : Concert - Audition piano**, Plougonvelin, Espace Keraudy, 18h30

Nautisme en Pays d'Iroise – Ouverture des inscriptions aux stages de voile :

Stage voile printemps : dès 4 ans, du 20/04 au 24/04, Plougonvelin et Ploudalmézeau

Stage voile été : dès 4 ans, du 29/06 au 28/08, Ploudalmézeau, Plougonvelin, Plouarzel et Landunvez

Formation moniteur voile : du 13/04 au 24/04 à Ploudalmézeau

Infos et inscriptions sur nautisme.pays-iroise.bzh ou 02 98 32 37 80 / npi@ccpi.bzh

Santé – Consultations gratuites de tabacologie : Vous souhaitez arrêter ou diminuer votre consommation de tabac ? Bénéficiez de consultations de tabacologie : le 1^{er} vendredi du mois au Conquet, salle des Renards, 9h-12h, à Ploudalmézeau, salle Clés des champs (place au blé), 13h30-16h30. Rendez-vous au 02 98 84 94 86 / social@ccpi.bzh. & le dernier jeudi du mois à l'hôpital Le Jeune de Saint Renan. Rendez-vous au 02 98 32 33 15 - Infos sur pays-iroise.bzh et soutien sur tabac-info-service.fr, groupes Facebook **Les bretons #MoisSansTabac**

Familles d'enfants en situation de handicap – Le PRH29 vous accompagne : Le Pôle Ressources Handicap 29 (PRH29) accompagne les familles d'enfants en situation de handicap, en cours de diagnostic ou à besoins spécifiques dans leur recherche d'un lieu d'accueil individuel ou collectif. Ce dispositif n'agit pas sur le temps scolaire, le sport, ni sur des recherches de temps de garde à domicile... Infos au 07 61 84 91 33.

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026

Le 20 mars 2026, à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 Mars 2026, se sont réunis à la salle communale KAN-LEVENEZ sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes.

Etaient présents : Anthony Bescond – Antoine Corolleur – Sandra Drieu – Bernard Jaouen – Sylvain Jaouen - Marie-Christine Lainez – Mallory Lamour – Patrick Massias – Vanessa Moenner – Fabienne Nedelec - Henri-Marc Payen – Sandrine Perchoc – Delphine Pluchon – Erwan Pronost - Arnaud Sanjosé.

Absent : néant

La séance est ouverte à 18h05 par Antoine Corolleur Maire, qui s'assure de la présence d'un quorum suffisant. Il est noté que 15 conseillers municipaux sont présents, et que le quorum est donc atteint pour procéder à l'élection du Maire.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil choisi pour secrétaire de séance Monsieur Anthony Bescond, plus jeune Conseiller.

Monsieur Antoine Corolleur, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la Présidence

ÉLECTION du MAIRE :

Monsieur Antoine Corolleur, interroge l'assemblée pour connaître les candidats au poste de maire, Henri-Marc Payen qui a conduit la liste élue aux élections municipales du 15 mars 2026 déclare qu'il est candidat au poste de maire

Aucun autre candidat ne s'étant fait connaître, Monsieur le Président invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.122-4 du Code des communes.

Chaque Conseiller municipal, a remis fermé, dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15 ;
- Bulletins blancs : 2 ;
- Suffrages exprimés : 13 ;
- Majorité Absolue : 8.

A obtenu : Henri-Marc Payen : 12 et Arnaud Sanjosé : 1

Monsieur Henri-Marc Payen ayant obtenu la majorité a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

A l'issue des élections du Maire, Monsieur Henri-Marc Payen, Maire s'adressa aux Conseillers municipaux et aux habitants de la commune présents lors de cette première séance du nouveau Conseil municipal :

« Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les Plourinoises et Plourinois qui êtes venus cet après-midi assister à l'installation du nouveau conseil et à l'élection du maire et des adjoints.

Nous allons poursuivre le déroulé de notre réunion d'installation en déterminant d'abord le nombre d'adjoints »

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Aux termes de l'Article L.122-1 du Code des communes, il y a, dans chaque Commune Un Maire et un ou plusieurs Adjointes élus parmi les Membres du Conseil Municipal.

Le nombre maximum d'adjoints est de 4.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de reconduire le nombre existant lors du précédent mandat.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide de fixer à QUATRE le nombre des Adjointes au Maire.

ÉLECTION DES ADJOINTS :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de Monsieur Henri-Marc Payen, élu Maire, à l'élection des adjoints et présente la liste des adjoints qu'il propose :

- 1ère adjointe (Environnement, biodiversité, déchets et assainissement): Marie-Christine Lainez ;
- 2ème adjoint (Travaux): Bernard Jaouen ;
- 3ème adjointe (Affaires sociales, école et jeunesse) : Delphine Pluchon ;
- 4ème adjoint (Finances) : Arnaud Sanjosé.

Aucune autre liste n'ayant été présentée, chaque Conseiller municipal, a remis fermé, dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15 ;
- Bulletins blancs 1 ;
- Suffrages exprimés 14 ;
- Majorité Absolue 8.

Ont obtenu : Marie-Christine Lainez, Bernard Jaouen, Delphine Pluchon, Arnaud Sanjosé: chacun 14 voix et sont tous proclamés élus adjoints.

NOMINATIONS DE CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Monsieur le Maire propose de désigner 4 conseillers qui seraient délégués d'un conseiller délégué aux associations en la personne de Mallory Lamour ,d'un conseiller délégué à la jeunesse et au conseil municipal des jeunes en la personne de Vanessa Moenner, d'un conseiller délégué à la voirie et au plan de circulation en la personne de Sylvain Jaouen et d'un conseiller délégué aux bâtiments en la personne de Patrick Massias.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

FIXATION DES INDEMNITÉS :

Monsieur le Maire présente le dispositif relatif au calcul des indemnités de fonction basé sur la strate démographique le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), aux articles L. 2123-20 à L. 2123-24-2 et R. 2123-23.

Le cumul annuel des indemnités maximales susceptibles d'être attribuées au maire et aux adjoints (dans la limite de 4) est de 69658.56 € brut.

L'indemnité maximale pour le maire est désormais de droit et n'est plus soumise à vote du conseil sauf à ce que celle-ci soit diminuée comme proposé au vote du conseil.

Monsieur Arnaud Sanjosé, précise que ces indemnités sont prévues au budget voté lors du dernier conseil de la précédente mandature

INDEMNITÉS LÉGALES 2026

Catégorie d'Élu	Taux Maximal (%)	Nombre d'Élus	Indemnité Individuelle	Total par Catégorie (%)	Montant Total par Catégorie (€)
MAIRE	55,7	1	2 289,56 €	55,7	2 289,56 €
ADJOINTS	21,38	4	878,83 €	85,52	3 515,32 €
DÉLÉGUÉS	0	4	0,00 €	0	0,00 €
CONSEILLERS	0	6	0,00 €	0	0,00 €
TOTAL					5 804,88 €

Monsieur le Maire propose donc :

- De réduire le montant pour le maire de 55,7 % à 30 % soit 1233.16 € brut par mois ;
- De réduire le montant pour les adjoints de 21,38 % à 15 % soit 616.58 € brut par mois ;
- D'attribuer une indemnité de 7 % aux conseillers délégués soit 287.74 € brut par mois ;
- D'attribuer une indemnité de 1 % au conseillers soit 41.11 € brut par trimestre , sauf pour Antoine Corolleur qui souhaite y renoncer.

PROPOSITION INDEMNITÉS 2026

Catégorie d'Élu	Taux Proposé (%)	Nombre d'Élus	Indemnité Individuelle (€)	Total par Catégorie (%)	Montant Total par Catégorie (€)
MAIRE	30	1	1 233,16 €	30	1 233,16 €
ADJOINTS	15	4	616,58 €	60	2 466,31 €
DÉLÉGUÉS	7	4	287,74 €	28	1 150,95 €
CONSEILLERS	1	5	41,11 €	5	205,53 €
TOTAL					5 055,94 €

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

AFFAIRES DIVERSES :

Pas de sujets proposés

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire invite les Conseillers à signer les procès- verbaux d'installation et clôt la séance à 18h40.